



Vitry-sur-Seine: quand la ville retrouve son fleuve

URBANISME · L'opération d'intérêt national Orly-Rungis-Seine-Amont regroupant douze communes offrira à Vitry un nouveau quartier ville en bordure de Seine.

Sur la carte, c'est une vaste zone en grisé sur tout l'est de la ville, le long de la Seine jusqu'aux abords de la capitale après Ivry. C'est un des territoires stratégiques définis par l'opération d'intérêt national (OIN) Orly-Rungis-Seine-Amont pour une requalification urbaine dont l'ampleur redonne une grande ambition aux collectivités de cette banlieue, qui fut jusqu'aux années 1980 une des zones industrielles majeures du sud de la région parisienne. « Vitry, ville industrielle, c'est fini depuis vingt-cinq ans », remarque aujourd'hui Michel Leprêtre, adjoint au maire chargé de l'aménagement, de l'urbanisme, du logement et du développement économique.

Les traces de ce passé n'ont pas entièrement disparu. Des milliers d'hectares de terrains le long du fleuve sont occupés, emprises ferroviaires, centrale EDF à charbon encore en activité, énorme dépôt de carburant BP. Et subsistent de nombreuses PME et PMI dans la ville, de métallurgie, chimie... Il n'y aurait que des friches, la solution serait simple. Alors que les villes riveraines s'étaient penchées sur ces territoires dès 1999, qu'elles avaient engagé des études de requalification, le dossier n'a pas avancé d'un pouce pendant des années. L'État lui-même avait déclaré prioritaire la zone de Seine-Amont sans rien entreprendre. Jusqu'en mars 2006, lorsque le gouvernement décide de l'opération d'intérêt national, et le 19 novembre 2007, avec la signature officielle d'un protocole d'accord entre l'État et les collectivités

locales, qui définit les objectifs du projet. « Enfin, l'État s'intéresse à ce secteur avec une ambition. Enfin, on partage », dit Michel Leprêtre.

LE POIDS DE L'ÉTAT

La création d'un établissement public présidé par Christian Favier, président du conseil général du Val-de-Marne, où les élus des douze communes concernées ont la majorité avec le département, augure du développement d'un projet partagé. Si l'État décide des implantations en attribuant les permis de construire, « rien ne peut se faire sans l'accord des communes, qui restent maîtres des programmes », souligne Laurent Garnier, vice-président du conseil général chargé de suivre le dossier. L'intervention de l'État est décisive, plus par sa responsabilité auprès des entreprises qui possèdent les terrains sur le secteur que par son apport financier. Il apporte en effet 50 millions d'euros sur sept ans (la durée d'un contrat de projets), un quart des 200 millions d'euros nécessaires pour le lancement des études, la passation des terrains, la réalisation des premières tranches. La région, le département et les communes apportent les 150 millions restants. « Le dialogue des grands propriétaires, la SNCF, RFF, EDF sera plus simple avec l'État », constate l'adjoint au maire de Vitry. Et le cas du dépôt BP, tout aussi épineux, ne pourra se régler sans une intervention extérieure. Car « la première mesure à prendre est de peser sur le prix du foncier », ajoute Michel Leprêtre, pour ne pas lester dé-

mesurément le projet dès le début. L'opération d'intérêt national va permettre de créer à Vitry un nouveau quartier autour de la gare des Ardoines et du port à l'Anglais, qui ouvre la ville sur la Seine. Un quartier ville avec une activité économique, un habitat diversifié, des infrastructures de transport et des services. « Vitry est un des endroits de régénération urbaine potentielle les plus importants », en particulier autour de la gare des Ardoines, estime Jacques Touchefeu, le directeur général de l'établissement public. La difficulté est de recomposer la ville, faire du développement urbain, sans mettre en cause les activités existantes, en particulier les activités ferroviaires (avec le centre de maintenance des rames du RER C), l'usine EDF en train d'être modernisée. Quant au dépôt de carburant de BP, « plusieurs scénarios sont à l'étude », précise Jacques Touchefeu.

UN NOUVEAU FRANCHISSEMENT DE LA SEINE

Des quatorze réunions de quartier qui ont eu lieu, les élus tirent la conclusion que la population est satisfaite de l'intérêt de l'État pour sa ville — « Enfin... » —, que l'opération peut changer l'image de Vitry, après la création du musée d'art contemporain, le MacVal. Mais, insiste Michel Leprêtre, les Vitriots souhaitent donner leur avis régulièrement, « ils ne veulent pas que l'opération se fasse sans eux ». Car il y eut beaucoup de promesses des différents gouvernements par le passé pour ne pas aujourd'hui dissiper totalement les craintes. L'exemple de la requalifica-

tion de la RN 305 en boulevard urbain avec un site propre de bus, démarré il y a vingt-huit ans et pas encore achevé, incite à la prudence. Michel Leprêtre se veut pourtant optimiste. Les garanties financières et démocratiques de l'établissement public peuvent permettre une profonde transformation de ce secteur, qui peut accueillir plusieurs milliers d'emplois (plus de 5000), des logements avec une part équitabile de logements sociaux, des équipements publics et, surtout, un vieux rêve de Vitriot, une nouvelle traversée de la Seine.

L'intervention de l'État dans une opération qu'il a délaissée pendant des années va de pair avec son intervention brusque, pour ne pas dire brutale dans l'aménagement de la région parisienne. Le discours de Nicolas Sarkozy à Roissy annonçant une reprise en main dans l'organisation de la région Île-de-France avec en particulier une préférence pour un « Grand Paris », son refus du schéma directeur de la région tel qu'il a été adopté par le conseil régional et six des huit départements, traduit incontestablement un virage à 180 degrés. « L'État veut décider plus et payer moins », constate Laurent Garnier. La méfiance d'une reprise en main par l'État pour développer des territoires les plus riches (dont le symbole est la Défense et l'Ouest parisien) peut troubler l'adhésion des populations des autres territoires qui attendent, du SDRIF en particulier, un rééquilibrage de l'Île-de-France. Si à Vitry on se félicite du déblocage de l'OIN, on est conscient, comme le souligne Michel Leprêtre, « qu'il y aura des bagarres

pour faire aboutir les projets. tions légitimes ».
Mais ça ne nous fait pas peur :
on a des atouts et des ambi-

Jacques Moran

REPÈRES

► L'opération d'intérêt national Orly-Rungis-Seine-Amont concerne douze communes: Ablon, Alfortville, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Ivry, Orly, Rungis, Thiais, Valenton, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Vitry, soit 335 000 habitants et 160 000 emplois.

► Les premières opérations à engager seront définies au premier semestre 2008.

► La commune de Vitry est la plus grande du Val-de-Marne par sa superficie et la seconde la plus peuplée avec 79 322 habitants (recensement de 1999).

► La Seine longe la ville sur 3,8 km.

► Sanofi-Aventis possède dans le secteur des Ardoines le centre de recherche sur le cancer le plus important d'Europe.